



PROFIL DE POSTE

Ergothérapeute en HDJ DERMI 30% :

Intervenant en Hôpital de jour auprès de patients présentant un Trouble du Comportement Alimentaire, suivis par le Dr RIEU à l'Hôpital Estaing.

Libellé de la fiche métier de rattachement : Ergothérapeute

Code métier: 05160

DIRECTION/SITE : Direction Gabriel Montpied/Gabriel Montpied

POLE/SERVICE : Pôle MOBEX/ Service de Médecine physique et Réadaptation - **MPR-MCO**

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail :

Grade : Ergothérapeute

Quotité de travail : 30% soit 11h15/semaine

Horaires et jours travaillés : Lundis, Mardis et Vendredis après-midis.

Responsable(s) hiérarchique(s) : Magali ALEGOT-PEYTAVIN : Cadre de Santé

Angélique CHOUVET : Cadre Supérieure de Santé

Structure: – HDJ DERMI

PRESENTATION DU SERVICE/POLE

Chef de Pôle: Pr Jacques-Olivier Bay

Pôle SMC: Chirurgie digestive et hépatobiliaire, Chirurgie maxillo-faciale et chirurgie plastique, Dermatologie et oncologie cutanée, Hépato-gastro-entérologie (médecine digestive), Médecine interne (spécifique au site Estaing), Thérapie cellulaire et Hématologie clinique (adultes), Odontologie (Centre de soins dentaires), Centre de Soins Palliatifs (localisé à l'Hôpital Louise-Michel).

L'ergothérapeute intervient au sein du service de Médecine Interne dont le chef de service est le Pr RUIVARD Marc.

REFERENCES REGLEMENTAIRES :

La profession d'ergothérapeute est réglementée par le Code de la Santé Publique au titre II du livre III consacré aux auxiliaires médicaux et l'Arrêté du 5 juillet 2010 relatif au diplôme d'Etat d'ergothérapeute

DEFINITION DU POSTE

L'ergothérapeute intervient sur prescription médicale.

Il/elle intègre l'équipe pluridisciplinaire du service de Médecine Interne de l'Hôpital ESTAING.

L'ergothérapeute intervient auprès de patientes présentant un trouble du comportement alimentaire dans une démarche de réhabilitation psychosociale et fonctionnelle. Il/elle évalue les répercussions de la maladie sur les activités de la vie quotidienne, accompagne la restauration de l'autonomie, anime des ateliers thérapeutiques individuels et collectifs, et contribue à la construction du projet de vie et à la prévention des rechutes, en collaboration étroite avec l'équipe pluridisciplinaire.

ACTIVITES PRINCIPALES

- Évaluation ergothérapique.
- Réentraînement aux activités de la vie quotidienne.
- Animation d'ateliers thérapeutiques.
- Travail autour de l'image corporelle et de l'estime de soi.
- Accompagnement du projet de vie et de la réinsertion.
- Participation aux réunions de synthèse et à la coordination des soins.
- Éducation thérapeutique et soutien à l'autonomisation des patientes.

Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins du service : polyvalence

COMPETENCES et capacités REQUISES

- Concevoir, conduire et évaluer des interventions ergothérapiques auprès de patientes présentant des troubles du comportement alimentaire.
- Animer des activités thérapeutiques à médiation individuelle et collective favorisant la réhabilitation psychosociale et l'autonomie.
- Évaluer les répercussions du trouble sur les habitudes de vie, les rôles sociaux et le projet de vie.
- Travailler en équipe pluridisciplinaire spécialisée en santé mentale et dans le service de Médecine Interne.
- Établir une relation thérapeutique adaptée et soutenir les capacités d'engagement de la patiente dans son parcours de soins.
- Faire preuve d'autonomie, de capacités d'analyse clinique, d'adaptation, de créativité et de compétences relationnelles développées.

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Titulaire d'un Diplôme d'Etat d'ergothérapeute

Acteur PRAP-2S minimum souhaité

Expérience et/ou formation diplômante en ETP souhaitées

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

- L'ergothérapeute est sous l'autorité du Cadre de Santé du service MPR/MCO, du Cadre Supérieur du pôle MOBEX ; il travaille sous l'autorité fonctionnelle du médecin de MPR/ du Médecin de Médecine Interne /Psychiatre.
- Travail en collaboration avec les membres de l'équipe pluridisciplinaire du service.
- Travail en collaboration avec les membres des équipes soignantes pour la coordination des soins
- Travail en collaboration avec les autres ergothérapeutes du service de MPR du sites Estaing, notamment pour la planification des congés et le suivi des patients.
- Travail en collaboration avec les services logistiques du CHU (achat de matériel, location)
- Travail en réseau avec tous les intervenants du secteur médico-social (services sociaux pour le maintien à domicile du patient)
- Relations avec les prestataires de location de matériel médical.

ABREVIATIONS :

TCA : Trouble du Comportement Alimentaire.

MPR : Médecine Physique et Réadaptation

SMC : Spécialités Médicales et Chirurgicales

SSR : Soins de Suite et de Réadaptation

GM : hôpital Gabriel Montpied

MCO : Médecine Chirurgie et Obstétrique

MOBEX : pôle MOBilité-EXploration

CHUE : Centre Hospitalier Universitaire Estaing

ETP : Education ThéraPeutique